

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 JUIN 2024

L'an deux mille vingt quatre, le 21 juin à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle des expositions de la Mairie d'Eymoutiers, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre BOSDEVIGIE, Président.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 12 juin 2024

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Votants	Exprimés	Non pourvu
34	18	9	18	27	1 (Peyrat-le-Château)

Pour	Contre	Abstention
27	0	0

Membres présents : BAUDEMONT Dominique, BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BOSDEVIGIE Jean-Pierre, CHABANAT Christine, DUGAY Marie, DUMONT-ST-PRIEST Hubert, ECHASSERIEAU Vincent, GASCHET Gérald, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, LEVET Elise, MALET Patrick, MARQUES Evelyne, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, ROUGIER Serge, SIMON Philippe, SUDRON Frédéric.

Suppléants avec voix délibérative :

Membres ayant donné pouvoir : BODIN Pascal a donné pouvoir à BIDAUD Jean-Michel, BOUR Coline a donné pouvoir à MUZETTE Thierry, CHADELAUD Michel a donné pouvoir à ECHASSERIEAU Vincent, COLIN Juliana a donné pouvoir à LEVET Elise, COUPET Georges a donné pouvoir à BESNIER Michelle, DELEFOSSE Laurent a donné pouvoir à MALET Patrick, PLAZANET Mélanie a donné pouvoir à SIMON Philippe, SALAGNAT Michèle a donné pouvoir à LENOBLE Monique, THEYS Michel a donné pouvoir à DUMONT-ST-PRIEST Hubert.

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir : ANOMAN Matthieu, BRUN Patrick, CHAMPAUD Marc, GORA Richard, LOURADOUR Patricia, SIMON Isabel.

Non pourvu : Commune de Peyrat-le-Château

Secrétaire de séance : MALET Patrick

FINANCES

Délibération n° 82-2024 : Budget annexe Centre de Santé – Décision modificative n°1

Monsieur ECHASSERIEAU propose un projet de décision modificative n° 1 – 2024 pour le budget annexe du Centre de santé

Suite à une erreur de plume constatée lors de l'établissement du budget annexe le 11 avril 2024, il convient de corriger deux imputations comptables

Cette décision modificative a pour objet des virements de crédits budgétaires.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

ARTICLES	DETAIL	FONCTION	MONTANT
60261	Médicaments	020	- 10 000€
60268	Autres produits pharmaceutiques	020	- 9 000€
60661	Médicaments	020	+ 10 000€
60668	Autres produits pharmaceutiques	020	+ 9000€
TOTAL CHAPITRE 011 – CHARGES A CARACTERE GENERAL		020	70 712, 00 €

TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

+ 19 000 €

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité de :

- **ADOPTER** la décision modificative n° 1– 2024 pour le budget annexe Centre de Santé comme indiqué ci-dessus.

Fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.
A Eymoutiers, le 24 juin 2024

Le Président,
Jean-Pierre BOSDEVIGIE



Acte rendu exécutoire le : **24 JUIN 2024**
Publié le : **24 JUIN 2024**